



INFO LOCALE, INFO PRATIQUE

## NOTRE NOUVELLE APPLICATION MOBILE EST EN LIGNE : TÉLÉCHARGEZ-LA !

Mis en ligne le 31 octobre 2019

**La mairie de Saint-Mars-du-Désert met à disposition de ses habitants une application interactive qui lui permet de communiquer, mais aussi d'être alertée par les citoyens.**

« Nous avons lancé l'année dernière notre première application. Malheureusement, celle-ci n'était pas évolutive et nous souhaitons un design et un contenu plus ordonnés. L'intérêt de ce nouvel outil est de pouvoir communiquer rapidement avec les citoyens, ne serait-ce que pour donner les alertes canicules, d'orages, ou encore les grands événements culturels de l'année. Il y a une notification d'alerte via l'application», indique Marie-Laure Briand adjointe à la communication.

**L'application est gratuite et simple dans son utilisation.** On y retrouve aussi bien l'agenda, les actualités, les contacts utiles ou encore l'espace famille. Il dispose aussi d'une partie interactive « signalement ». En cas d'incident (dépôt sauvage, problème sur la voie etc.), il suffit de prendre une photo et de la géolocaliser. Les agents techniques reçoivent alors le message et agissent dans les meilleurs délais. Évidemment, l'application sera efficace si un maximum d'habitants s'inscrivent.

**Pour télécharger l'application :**

**Play store : Saint-Mars-du-Désert**

**Apple store : Saint-Mars-du-Désert**



≡ RETOUR À LA LISTE



### Mairie de Saint-Mars-du-Désert

1, rue de la Mairie

44850 Saint-Mars-du-Désert

☎ 02 40 77 44 09

 **CONTACTEZ-NOUS**

### Horaires :

#### Lundi > jeudi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h30

#### Vendredi

9h00 >12h00 / 13h30 >17h00

#### Samedi (Uniquement Etat Civil hors vacances scolaires)

9h00 >12h00